

**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 15 Avril 2021**

DATE DE CONVOCATION : 9 Avril 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 11 - Présents : 9
- Votants : 9 - Absents : 2

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, à huis clos, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le neuf avril deux mil vingt et un conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Michael DHAUSSY, Lydie CAUMES, Angélique MEUNIER, Guy REGNIER. Sophie GUITTON

Absents excusés : Philippe FROGNEUX - Laura MORLET

Pouvoir : /

Secrétaire de séance : Angélique MEUNIER

Objet de la délibération : Attribution subventions aux associations

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'attribuer des subventions aux associations mentionnées ci-dessous au titre de l'année 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que les crédits ont été inscrits à l'article 6574 du Budget Primitif 2021,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS PAR 9 VOIX POUR :

VOTE le montant des subventions à attribuer à chaque association en 2021, comme indiqué ci-dessous :

Associations	Pour mémoire Voté en 2020	Attribution 2021
Aide ménagères Lizy sur Ourcq	600 €	600 €
Association de loisirs	750 €	0 €
Bleuet de France	0 €	0 €
CARED	80 €	80 €
CFA AFOBAT	0 €	0 €
Club des optimistes de Lizy	100 €	100 €
Comité de Jumelage	600 €	600 €
Croix Rouge	0 €	0 €
Fondation patrimoine	0 €	0 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	0 €	0 €
Total	2 130 €	1 380 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 19 Avril 2021

Le Maire,
Bruno GAUTIER

